



Pour rendu exécutoire

26-C-0083

Séance du vendredi 26 juin 2026

DELIBERATION DU CONSEIL

**BUDGET ANNEXE CREMATORIUMS COMMUNAUTAIRES - COMPTE ADMINISTRATIF
- EXERCICE 2025**

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

I. Exposé des motifs

Chaque budget de la Métropole Européenne de Lille (le budget général et ses 6 budgets annexes) fait l'objet d'une délibération spécifique.

Après examen du compte de gestion, le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe Crématoriums communautaires est présenté au vote du Conseil de la Métropole.

1. Présentation du budget annexe Crématoriums communautaires

Le budget annexe crématoriums communautaires, créé en 1999, retrace l'activité des crématoriums d'Herlies et de Wattrelos, service public industriel et commercial (SPIC) géré en régie par la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Son statut de SPIC emporte les conséquences suivantes :

- L'activité est retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service ;
- Le financement de l'exploitation du service est assuré par les tarifs dont la redevance de crémation ;
- Le budget annexe crématoriums communautaires est soumis à une nomenclature comptable spécifique : la nomenclature M4 ;
- Le budget est retracé en montants hors taxes.

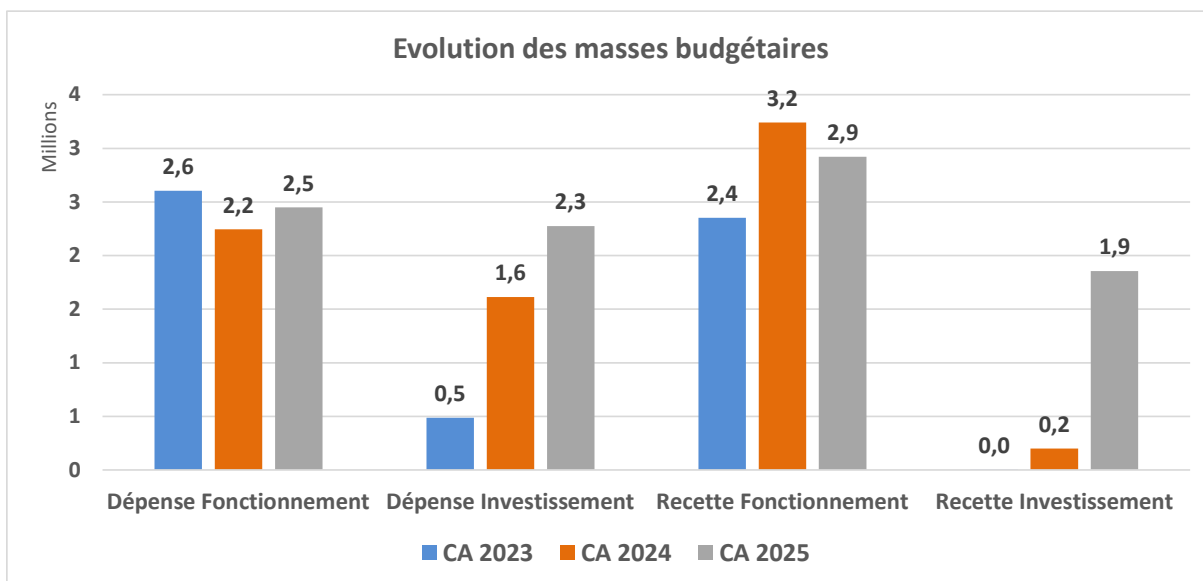
Budget	Date de création	Type de service public	Nomenclature comptable	Gestion de la TVA
Crématoriums	01/01/1999	SPIC	M4	Budget Hors Taxes

La balance et les résultats sont joints en annexes (annexes 1 et 2).

2. Évolution des masses budgétaires réelles

L'analyse du compte administratif est réalisée sur les mouvements réels hors résultats reportés.

En 2025, les masses budgétaires réelles (hors résultats reportés) totalisent 4,7M€ de dépenses et 4,8M€ de recettes.



3. Section de fonctionnement

Depenses de fonctionnement	2024			2025			Evol CA 2025/2024	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	En €	En %
Charges à caractère général	1 436 808	1 209 830	84%	1 332 762	1 101 774	83%	-108 055	-8,9%
dont charges hors refacturation	1 268 901	1 153 168	91%	1 275 250	1 021 099	80%	-132 068	-11,5%
dont refacturations fonctions supports	167 907	56 662	34%	57 512	80 675	140%	24 013	42,4%
Charges de personnel	956 640	910 343	95%	960 321	1 057 994	110%	147 652	16,2%
dont charges de personnel hors refact.	733 277	686 980	94%	733 608	717 748	98%	30 768	4,5%
dont refacturations fonctions supports	223 363	223 363	100%	226 713	340 247	150%	116 884	52,3%
Autres charges de gestion courante	110	1	1%	110	1	1%	0	55,2%
Dépenses de gestion courante	2 393 558	2 120 173	89%	2 293 193	2 159 770	94%	39 597	1,9%
Charges financières	104 153	79 601	76%	98 865	96 017	97%	16 415	20,6%
Charges exceptionnelles	82 000	44 264	54%	82 000	194 227	237%	149 962	338,8%
Total	2 579 711	2 244 039	87%	2 474 058	2 450 014	99%	205 975	9,2%

Les **dépenses réelles de fonctionnement**, hors résultat reportés, s'élèvent à 2,45M€ et sont en augmentation de +0,2M€ par rapport à 2024 (soit +9,2%/ CA 2024).

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement s'élève ainsi à 99%.

Ces dépenses de fonctionnement sont constituées :

- des dépenses de gestion : pour 2,16M€ (soit 88,2% des dépenses de fonctionnement), composées :
- de charges à caractère général : 1,1M€ (-0,1M€/CA 2024). Ces charges à caractère général correspondent principalement aux dépenses d'énergie pour 0,5M€, aux charges d'exploitation pour 0,27M€ et à l'entretien des espaces verts et aux dépenses de propreté pour 0,17M€. L'évolution de -0,1M€ entre le CA 2024 et 2025 est portée par la diminution du poste énergie ;
- de charges de personnel : 1,1M€ (+0,15M€/CA 2024). L'effectif pourvu en 2025 est de 12 agents titulaires et 5 agents non titulaires ;
- des charges financières : 0,1M€ (+16,4K€/CA 2024) ;
- des charges exceptionnelles : 0,19M€ (+0,15M€/CA 2024), correspondant à des apurements de recettes rattachées à l'exercice précédent.

Les **recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à 2,9M€ en diminution de -0,3M€ (soit -9,9%/CA 2024).

Recettes de fonctionnement	2024			2025			Evol CA 2025/2024	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	En €	En %
Redevances de crémation	2 919 375	3 009 069	103%	2 857 673	2 700 149	94%	-308 920	-10,3%
Produits exceptionnels	60 010	233 145	389%	60 010	220 930	368%	-12 215	-5,2%
Total	2 979 385	3 242 214	109%	2 917 683	2 921 079	100%	-321 135	-9,9%

Les recettes de fonctionnement sont constituées :

- des redevances de crémation qui représentent la quasi-intégralité des recettes, à hauteur de 2,7M€, en diminution de -0,3M€ (-10,3%/CA 2024) ;
- des produits exceptionnels correspondant à des apurements de rattachements à hauteur de 0,2M€.

4. Section d'investissement

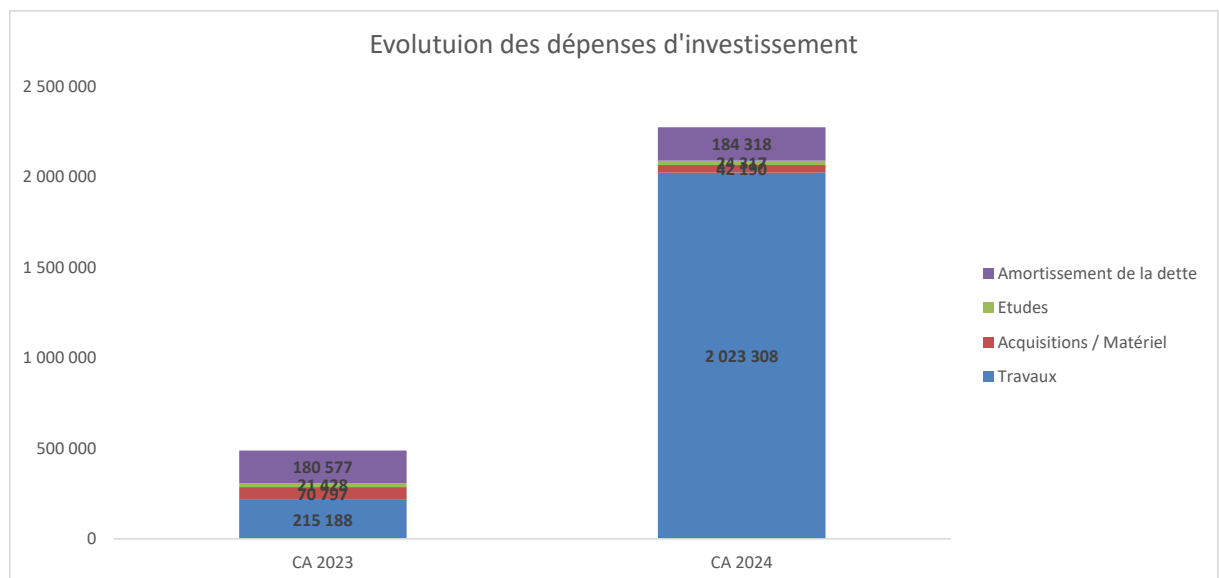
Dépenses d'investissement	2024			2025			Evol CA 2025/2024	
	BP	CA	Taux de réalisation	BP	CA	Taux de réalisation	En €	En %
Travaux	3 510 000	1 261 207	36%	2 808 000	2 023 308	72%	762 100	60%
Acquisitions / Matériel	178 000	131 009	74%	93 000	42 190	45%	-88 820	-68%
Etudes	245 000	39 254	16%	25 000	24 317	97%	-14 937	-38%
Dépenses d'investissement hors dette	3 933 000	1 431 471	36%	2 926 000	2 089 815	71%	658 344	46,0%
Amortissement de la dette	200 000	182 397	91%	200 000	184 318	92%	1 921	1%
Total	4 133 000	1 613 868	39%	3 126 000	2 274 133	73%	660 265	40,9%
Restes à réaliser	0	1 694 848		0	1 281 512		-413 336	-24%
Total	4 133 000	3 308 716	80%	3 126 000	3 555 645	114%	246 929	7,5%

Les **dépenses réelles d'investissement**, hors résultats reportés, représentent 2,3M€, et sont en augmentation de +0,7M€ (+40,9%) par rapport à 2024. Elles sont constituées :

- De travaux d'entretien et de réparation du patrimoine : 2M€ ;
- Des études : 0,02M€ ;
- Des acquisitions de matériel : 0,04M€.

Le taux de réalisation en intégrant les reports est de 114% en 2025. Les dépenses réalisées en 2025 concernent la rénovation énergétique des crématoriums et les travaux d'aménagement du site d'Herlies.

Enfin, l'amortissement de la dette (0,18M€) est stable par rapport au CA 2024.



Le CA 2025 a enregistré des **recettes réelles d'investissement** à hauteur de 1,9M€ dont 1,8M€ d'emprunt.

5. Résultats et agrégats financiers

L'épargne brute est de 0,5M€ soit -0,5M€ (-9,9%) par rapport à 2024.

L'épargne nette est de 0,3M€, soit -0,5M€ (-64,8%) par rapport à 2024.

L'encours de la dette est en augmentation (+1,6M€, soit +84,9%, par rapport à 2024) et s'élève à 3,5M€.

Soldes intermédiaires de fonctionnement		
	CA 2024	CA 2025
Recettes de fonctionnement	3 242 214	2 921 079
Dépenses de fonctionnement	2 244 039	2 450 014
Epargne brute	998 175	471 066
Amortissement de la dette	182 397	184 318
Epargne nette	815 778	286 748
Solde provisions	0	0

Résultats		
Résultat de fonctionnement	593 174,45	-24 651,92
Résultat reporté de fonctionnement	2 605 488,98	2 563 546,93
Résultat cumulé de fonctionnement	3 198 663,43	2 538 895,01
Résultat d'investissement	-759 243,99	712 654,98
Résultat reporté d'investissement	18 975,79	-740 268,20
Résultat cumulé d'investissement	-740 268,20	-27 613,22
Résultat global	2 458 395,23	2 511 281,79
Solde des restes à réaliser	105 151,70	-1 281 512,27
Résultats définitifs	2 563 546,93	1 229 769,52

Ratios et encours de dette		
Epargne brute/recettes de fonctionnement	30,8%	16,1%
Financement de l'investissement	61,8%	20,7%
Encours de dette	1 902 664	3 518 346
Capacité de désendettement	1,9	7,5

Le résultat global de clôture de l'exercice 2025 (résultat de l'exercice 2025 + résultat reporté) de la section de fonctionnement est de 2 538 895,01€. Le résultat global de clôture de l'exercice 2025 de la section d'investissement, hors reports, est de -27 613,22€. Le résultat global de clôture (toutes sections confondues) après intégration des restes à réaliser (1 281 512,27€) se porte à 1 229 769,52€.

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) D'approuver le compte administratif crématoriums 2025 ainsi présenté ;
- 2) de constater les identités de valeurs avec les indications des pièces comptables relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3) d'acter que les résultats sur réalisations sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Comptable public de la Métropole Européenne de Lille qui fait l'objet d'une délibération spécifique ;
- 4) de constater les restes à réaliser pour un montant de 1 281 512,27 € en dépenses ;
- 5) d'arrêter les résultats définitifs tels que présentés dans la délibération et ses annexes qui seront affectés ou repris à la plus proche décision budgétaire suivant l'adoption de ce compte administratif ;
- 6) de déclarer les opérations de l'exercice 2025 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.

Résultat du vote : ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Le groupe Métropole insoumise, écologiste et solidaire ayant voté contre.
Les groupes Métropole écologiste citoyenne et solidaire et Tous unis pour une autre métropole s'étant abstenus.